

Rennes, le 13 février 2017.

**Conditions d'accès au stage  
du Comité Régional de Bretagne  
du 11 au 13 avril 2017**

**Pour toutes les catégories (critères cumulatifs)**

- Réserve uniquement aux arcs classiques de benjamins à juniors, filles et garçons.
- Avoir au moins 9 flèches pour le tir extérieur en fita et déjà tiré à sa distance pour 2017
- Avoir réalisé au moins 430 points sur un fita en 2016 ou 2017 (sauf poussins en 2016)
- Etre licencié dans un club en Bretagne
- S'inscrire avant le 31 mars 2017 (avec un dossier complet)

**Pour les catégories juniors filles et garçons (1 seul critère au choix)**

- Participation au championnat de France Fita jeunes 2016
- Participation au championnat de France salle 2017
- Avoir plus de 480 points de moyenne sur trois fita en 2016

**Pour les catégories cadets filles et garçons (1 seul critère au choix)**

- Participation au championnat de France Fita jeunes 2016
- Participation au championnat de France salle 2017
- Avoir plus de 480 points de moyenne sur trois fita en 2016

**Pour les catégories minimes filles et garçons (1 seul critère au choix)**

- Participation au championnat de France Fita jeunes 2016
- Participation au championnat de France salle 2017
- Etre licencié dans un club ETAF ou ETARB 2016
- Avoir été au championnat régional fita ou réalisé trois fita en 2016
- Etre dans un groupe départemental en 2017

**Pour les catégories benjamins filles et garçons (1 seul critère au choix)**

- Participation au championnat de France Fita jeunes 2016
- Participation au championnat de France salle 2017
- Etre licencié dans un club ETAF ou ETARB 2016
- Avoir été au championnat régional fita ou avoir réalisé trois fita en 2016
- Etre (ou avoir été) dans un groupe départemental en 2016 ou 2017